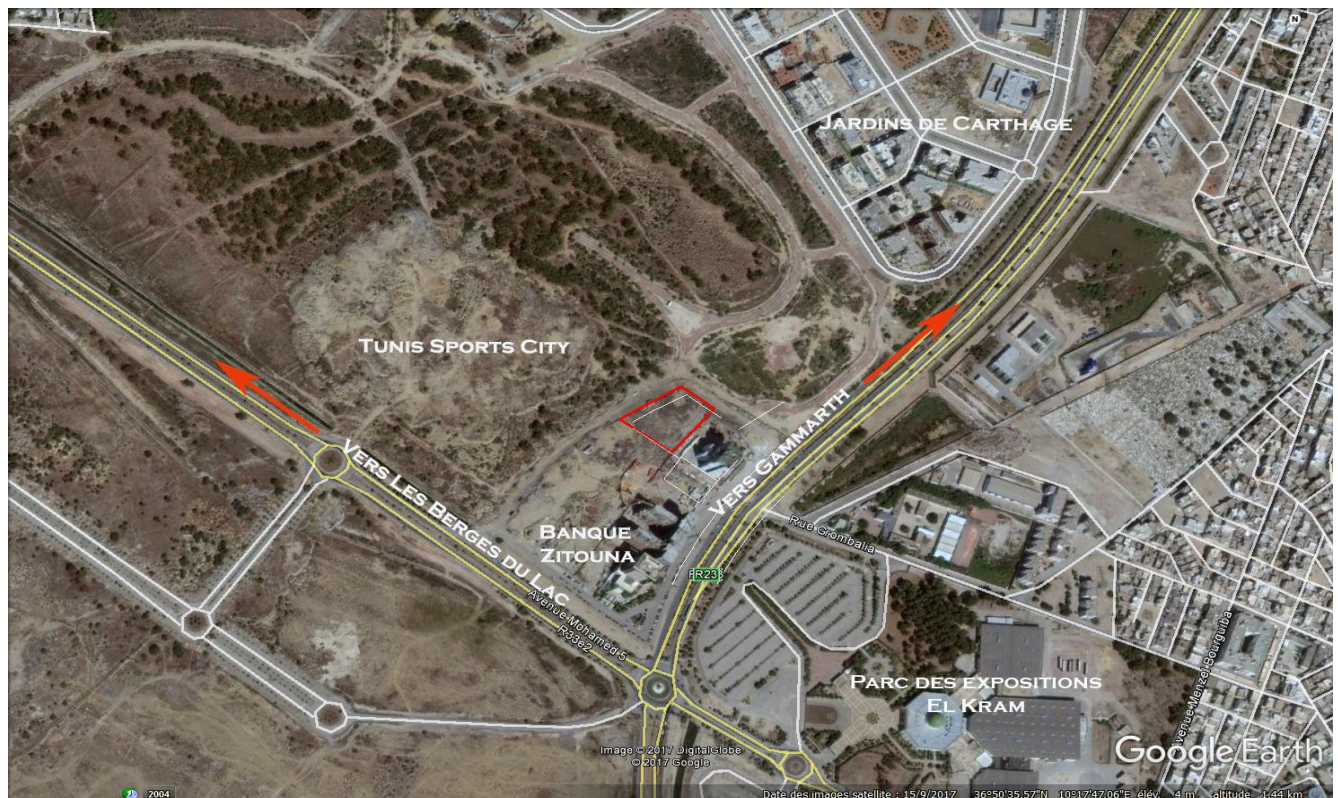


## Avis de Vente au plus offrant A.O N° 35/2018

### (Lot de Terrain aux Berges du Lac)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de la Société « **Le Marchand de l'Immobilier** » d'un (01) lot de terrain sis à la Zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis (en Lot unique) :



- **Titre Foncier : 140466 Tunis (Parcelle 12).**
- **Nom du Bien immobilier : " Al Rabia ".**
- **Superficie du terrain : 5 125 m<sup>2</sup>.**
- **Emplacement/Adresse : Ilot I2 du lotissement TF 139508 Tunis "les Résidences du Parc", Zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis à côté du siège de la Banque Zitouna et de la zone résidentielle de Jardin de Carthage et de "Tunis Sports City".**
- **Caractéristiques urbaines :**
  - **Vocation : Habitat.**
  - **COS : 0,6.**
  - **CUF : 5.**
  - **Hauteur : 44 mètres (R+10).**

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques. Il relève de la propriété de la société « Le Marchand de l'Immobilier » dont le capital Social est détenu par l'Etat.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du**

**Lac 1053 Tunis – Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°35/2018**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Cent cinquante mille dinars (150 000 DT)**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 25 Septembre 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**